

AR Prefecture

063-256301375-20250312-DCS20250311-DE
Reçu le 26/03/2025
Publié le 26/03/2025

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20250311

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 12 Mars à 16h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint-Gervais-d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 17/02/2025.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 75

Votants : 78 (dont 2 doubles voix et 1 pouvoir)

Monsieur Marc GIDEL a été nommé secrétaire de séance.

Objet : SCoT des Combrailles – Modalités de Concertation

Le Président rappelle aux membres du comité syndical que, selon l'article L 143-17 du Code de l'Urbanisme, lorsqu'est prescrit la révision du SCoT, les modalités de concertation doivent être établies conformément à l'article L103-3 du Code de l'Urbanisme.

Or, la délibération « Analyse des résultats de l'application du SCoT du Pays des Combrailles » du 26 octobre 2022 prescrivant la révision du SCoT des Combrailles, ne les précise pas.

Ainsi le Président propose de compléter cette délibération afin de préciser les modalités de concertation.

La proposition de modalités de concertation présentée par le Président est la suivante :

- Auprès des Élus Locaux :
 - Information sur l'avancement et échanges avec les élus municipaux dans le cadre des réunions des différentes instances du SMADC ;
 - Information sur l'avancement et échanges devant les conseils communautaires ou municipaux sur sollicitation des EPCI et Communes ;
 - Information sur l'avancement via une lettre d'information électronique et/ou papier
- Auprès des Personnes Publiques Associées (PPA) :
 - Réunions d'échanges tout au long de la démarche ;
 - Information par courrier électronique de l'avancement de la démarche ;
- Auprès des habitants :
 - Réunions d'informations et d'échanges ;
 - Communication via une page dédiée sur le site internet du SMADC ;

AR Prefecture

063-256301375-20250312-DCS20250311-DE
Reçu le 26/03/2025
Publié le 26/03/2025

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le comité syndical, par 77 voix pour, 1 abstention,

DECIDE : d'adopter les modalités de concertation préalablement mentionnées pour la révision du SCoT des Combrailles, et de mettre en place les moyens nécessaires à leur réalisation.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.
Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Secrétaire de séance,

Marc GIDEL



Le Président

Boris SOUCHAL



AR Prefecture

063-256301375-20250312-DCS20250311-DE
Reçu le 26/03/2025
Publié le 26/03/2025

ASSEMBLEE GENERALE DU 12 MARS 2025
A ST-GERVAIS D'Auvergne
Liste des Présents

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ayat-sur-Sioule	Michel CHASSAGNOL
Beauregard-Vendon	Denis GEORGES
Biollet	Claude CHAMBON
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Briffons	Alain BOUSCAUD
Bussiè-res-près-Pionsat	Fanny BRIAT
Buxières-sous-Montaigut	Philippe WROBEL
Champs	Guillaume CRISPYN
Chapdes-Beaufort	Bernard COULAUDON
Charbonnières les Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Château-sur-Cher	Robert DUBUIS
Combrailles	Jean-Michel MOUNAUD
Combronde	Etienne ONZON
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Davayat	Jean-Louis FABRE
Espinasse	Patricia ROSSIGNOL
Fernoël	Pascal GAULON
Giat	Dominique BARBARIN BADIÈRE
Gimeaux	Françoise CHAPUT
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
Jozerand	Jean-Luc PORTE
La Celle d'Auvergne	Gérard BADET
La Cellette	Sophie COMBEMOREL
Landogne	Claude COLLANGE
Lapeyrouse	Sabine MICHEL
Lastic	Francis BOUYOUX
Le Quartier	Annelyse DURON
Les Ancizes Comps	Didier MANUBY
Lisseuil	André BROMONT
Marcillat	Bernard LESCURE
Menat	Corinne GARACHON
Miremont	Philippe BRICHEUX
Montcel	Françoise-Paule MATHEY
Montel-de-Gelat	Robert FAREJEAUX
Moureuille	Hélène VERNADAT
Pionsat	Jérôme GAUMET
Pontaumur	Charles CARRIAS
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Roche d'Agoux	Laurence ORIOL
Saint-Avit	Nicolas MONTPEYROUX
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint-Gal sur Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint Gervais d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-de-Pionsat	Denis ASTRUC
Saint Maurice de Pionsat	Daniel DIONNET
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint-Pierre-le-Chastel	Marc TARDIF
Saint-Priest-des-Champs	Marie-Claude BAGNAUD
Saint-Rémy-de-Blot	François ROGUET
Sauret-Besserve	Jacques LAGUET
Sauvagnat	Franck MILORD
Servant	Sylvain DURIN
Teilhède	Olivier SURE

<p style="text-align: center;">063-256301375-0250312-DCS20250311-DE Reçu le 26/03/2025 Publié le 26/03/2025</p>	<p style="text-align: center;">Tortebesse Verdun Verneugheol Vilossanges Virac Voingt Youx</p>	<p>Gilles BOULAY Gilles BERNARD Bernard THOMAS Jean-Yves NEDELLEC Fabien ROUGIER Josias GARCIA Olivier GLOWACKI</p>
COMMUNAUTES DE COMMUNES		DELEGUES PRESENTS
Chavanon Combrailles et Volcans		Yannick BONY Janette VIALETTE-GIRAUD Frédéric SABY
Combrailles Sioule et Morge		Sébastien GUILLOT Julien PERRIN Gérard VENEULT
Pays de Saint-Eloy		Laurent DUMAS Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS	
Canton de Saint-Eloy-les-Mines	Jérôme GAUMET
Canton de Saint-Eloy-les-Mines	Jocelyne LELONG
Canton de Saint-Georges-de-Mons	Clémentine RAINEAU
Canton de Saint-Georges-de-Mons	Grégory BONNET
Canton de Saint-Ours	Cédric ROUGHEOL

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favets	Bourg-Lastic
Bromont-Lamothe (excusé)	Charensat (excusées)
Châteauneuf les Bains (excusée)	Cisternes-la-Forêt (excusé)
Durmignat (excusée)	La Cruzille
La Goutelle (excusées)	Loubeyrat (excusés)
Manzat	Messeix
Montaigut en Combraille	Montfermy
Neuf-Eglise (excusée)	Pontgibaud (excusée)
Pouzol (excusée)	Queuille
Saint-Angel (excusé)	Saint-Eloy les Mines
Saint-Etienne-des-Champs	Saint-Georges de Mons
Saint-Germain-près-Herment	Saint-Hilaire-la-Croix (excusé)
Saint-Hilaire-les-Monges	Saint-Jacques d'Ambur (excusée)
Saint-Julien-la-Geneste (excusé)	Saint-Maigner
Saint-Pardoux (excusé)	Saint-Quintin-sur-Sioule
Saint-Sulpice	Savennes (excusée)
Teilhet	Tralaigues
Virlet	Yssac-la-Tourette (excusé - POUVOIR)

Conseillers Départementaux excusés ou absents :

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Président Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)
Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale du Canton de Saint-Ours (excusée)